**Subventions de recherche 2021**

**Dossier de candidature**

**Bourse d'étude ou de recherche**

**Dossier de candidature**

|  |  |
| --- | --- |
| Date limite de Réception | **31 août 2021** |

## 

**Règlement**

Les subventions de recherche sont accordées par les membres du Bureau d’ARAIRLOR, après avis d’experts, dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche scientifique appliquée à la pneumologie, au diabète, à la nutrition; aux soins palliatifs et aux soins à domicile

Montant maximal de chaque subvention : 15 000 euros (fractionnable)

**Critères d'attribution**

* Le projet doit concerner l'un des secteurs thématiques suivants :

1. Insuffisance respiratoire de l'adulte.
2. Syndrome d'apnées du sommeil.
3. Pathologies respiratoires de l'enfant.
4. Cancer bronchique
5. Epidémiologie des maladies respiratoires et évaluation médico-économique des modalités de traitement.
6. Autres pathologies respiratoires.
7. Nutrition entérale
8. Prise en charge des pompes à insuline à domicile
9. Soins à domicile, notamment les soins palliatifs

**Jury**

Le Jury est composé d’experts désignés par les membres du Bureau d’ARAIRLOR, en fonction de la thématique et de la spécificité du projet.

**Modalités d'attribution**

* Le dossier ci-joint est à retourner, le **31 aout 2021** au plus tard
* Ce dossier est soumis à un Jury composé des membres du Bureau et d’un expert externe
* Le Jury statue souverainement sur la base de :
* l'adéquation du projet avec la politique d’ARAIRLOR
* la qualité du projet

**Modalités de versement**

* Le versement est effectué : à une personne morale au sein de laquelle le lauréat intervient dans le cadre de son projet.
* La subvention est versée :
* Pour la première moitié, dès la validation par le Jury et après réception d’un résumé grand public (rationnel, méthodes, résultats attendus) qui sera publié sur le site d’ARAIRLOR
* pour la deuxième moitié, dès la publication d’une communication nationale ou internationale ou figurer la mention « Travail effectué à l'aide d'une subvention d’ARAIRLOR » avec le logo d’ARAIRLOR et d’un résumé grand public des résultats et des perspectives qui sera publié sur le site d’ARAIRLOR

**Précisions**

* La subvention est attribuée pour aider matériellement le demandeur dans le cadre de la politique de soutien à la recherche mise en place par l'ARAIRLOR. A aucun moment, le demandeur ne pourra se prévaloir d'un quelconque lien avec l'ARAIRLOR, hormis la qualité de "projet de recherche soutenu par ARAIRLOR".
* Les sommes versées sont déclarées annuellement à l'administration fiscale.

##### Fiche de renseignement candidat

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone Fax

Adresse mail

Titre

Fonction

Titre du travail projeté

Site du travail projeté

Date indicative du début de fin

Nom et Adresse de la structure à laquelle les fonds seront versés :

###### **Date : Signature :**

##### Classification du projet d'étude ou de recherche

Classer votre projet dans un ou deux intitulés suivants, en inscrivant le chiffre 1 dans la rubrique principale.

Insuffisance respiratoire de l'adulte.

Syndrome d'apnées du sommeil.

Pathologies respiratoires de l'enfant.

Cancer bronchique

Epidémiologie des maladies respiratoires et évaluation

médico-économique des modalités de traitement.

Autres pathologies respiratoires.

Nutrition entérale

Prise en charge des pompes à insuline à domicile

Soins à domicile, notamment les soins palliatifs

##### Résumé

Titre du travail projeté

Nom du demandeur

**Texte du résumé (300 mots maximum)**

Le résumé doit permettre de préciser le contexte de l’étude, l’état des connaissances sur le sujet, l’hypothèse ainsi que les perspectives de l’étude. **Attention, ce document est fourni à l'ensemble du Jury**.

|  |
| --- |
|  |

##### Description du projet (10 pages maximum)

##### 

**Titre :**

**Site (s): (citer les centres investigateurs)**

**Objectif :**

**Méthodologie :**

**Nombre de sujets :**

**Critères d’inclusion :**

**Critères de non inclusion :**

**Procédure :**

**Critères d’évaluation :**

**Statistiques :**

INFORMATION POUR LE JURY

⮚ Etude relevant de la loi Huriet : oui : non :

⮚ Nom du Promoteur (si loi Huriet) :

⮚ Recherche **avec : ou sans : bénéfice individuel direct**

⮚ Dossier soumis, en révision ou approuvé par le CCPPRB**:** oui : non :  **date :**

⮚ Nom du CCPPRB**:**

##### Budget du projet d'études ou de recherche envisagé

Préciser les éléments du budget **dans sa globalité** en mentionnant, le cas échéant, les participations demandées ou accordées par d'autres organismes

**Le montant de la subvention demandée est de ……………….…………. Euros**

**Budget indicatif détaillé :**

Personnel

Frais de déplacement et d’hébergement

Investissement en matériel

Autres frais

Budget total en €

**Participation d'autres organismes**

Demandé à

Accordé par

**Pour mémoire :**

##### Liste des chercheurs

##### qui participeront effectivement à la recherche

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom - Prénom | Qualité | Etablissement |
|  |  |  |

En cas de Recherche multicentrique, joindre les CV et l’engagement des chercheurs associés.

##### Liste des publications de l'équipe

(Uniquement dans le domaine concerné)

|  |
| --- |
|  |

##### Engagement du demandeur

**Si la demande est acceptée, le demandeur prend l'engagement :**

1. De déposer son rapport final, en **1 exemplaire papier et sous format word ou PDF**, un résumé grand public (rationnel, méthodes, résultats attendus) et un résumé grand public des résultats et des perspectives qui seront publiés sur le site d’ARAIRLOR
2. D'indiquer à ARAIRLOR dans quelles revues les résultats des travaux seront publiés et de s’engager à adresser **1 tiré à part à ARAIRLOR**.
3. De mentionner, dans ces publications, le soutien financier d’ARAIRLOR, selon la mention : **travail effectué à l'aide d'une subvention d'ARAIRLOR (Association Régionale d’Aide aux Insuffisants Respiratoires de Lorraine)**.
4. De respecter les termes de la loi HURIET (si nécessaire).

Présentation (copies) des documents suivants :

- assurance couvrant le projet (n° du contrat)

- Avis du CCPPRB

- Avis de la C.N.I.L. (si nécessaire)

5. **de ne pas bénéficier à titre personnel ou dans un cadre collectif (associatif ou autre) de quelque avantage que ce soit qui provienne directement ou indirectement de quelque branche que ce soit de l'industrie du tabac (ou de structures financées par celle-ci).**

Date : Signature :